



Sport et décroissance : Paris 2012 et le mouvement contre le sport spectacle.

A travers les réflexions d'Albert Jacquard (*Halte aux Jeux !* publié en 2004) ou encore la Marche du mouvement de la décroissance pour l'abolition du Grand Prix de Formule 1 de Magny-Cours, la critique du sport de masse entretient une relation privilégiée avec la décroissance.

Contre le sport de compétition de masse et ses multiples effets narcotiques, oniriques et aliénants. Pour un autre sport, pour une autre éducation, pour une autre société.

Produit et producteur de la mondialisation capitaliste, le sport de compétition spectaculaire est aujourd'hui l'horizon planétaire de la modernité libérale. La sportivisation totalitaire de l'espace public renforce non seulement les multinationales de la fausse conscience, mais institue également un ordre social uniforme qui exalte le national-populisme, la guerre sportive généralisée, la fabrication planifiée d'un homme-nouveau, la mobilisation des meutes sportives. Le sport-opium du peuple avec son caractère illusoire, sa massification, ses effets mortifères de masse - dopage, toxicomanies, violences, corruptions - et son idéologie mystificatrice - sport-intégration, sport-culture, sport-éducation, sport-fraternité, sport-pacification - est devenu le Veau d'or de l'unidimensionnalité marchande contemporaine. Contre la machinerie sportive et ses innombrables machinistes qui entretiennent les illusions humanistes de « l'esprit sportif », le mouvement décroissance doit chercher à créer de franches ruptures : pour arrêter la vision mécaniste et fonctionnaliste du corps qu'entretient l'idéologie sportive, pour en finir avec l'infinie capacité onirique du sport (rêve-spectacle-identification), pour arrêter la consommation aliénante des produits et pratiques sportives (les marques sportives ainsi que l'identification aux stars du sports). La critique sportive peut se fonder à la fois sur un réalisme écologique (le sport contribue à la construction d'infrastructures agressives et totalitaires, le pétrole dans le sport automobile, le sport-planète télévisuel qui contribue à la mondialisation prédatrice des matières premières...) et un projet humaniste : l'application des principes des droits de l'homme au sein des pratiques du sport de compétition.

En effet, le corps est aujourd'hui l'objet fétiche de la postmodernité libérale. La religion sportive avec son culte de la performance et son obsession de la compétition, mais aussi, bien sûr, les nouvelles pratiques corporelles avec leurs illusions pédagogiques ou thérapeutiques forment une « économie politique du corps » (J.-M. Brohm) qui constitue aujourd'hui le fondement complémentaire de l'idéologie de la compétition et des vertus des « compétences », véhiculée par l'entreprise. La décroissance est aussi la déconstruction de cette emprise imaginaire qui traverse l'ensemble du corps social, dans sa dimension sportive autant que capitaliste. Il nous faut sensibiliser la société pour un autre projet sportif, un autre projet culturel progressiste (c'est-à-dire humaniste) et écologiste.

Des propositions suggestives pour lutter radicalement contre le sport de masse et décoloniser notre imaginaire.

En 1991, un colloque historique a eu lieu en Sorbonne, autour de la critique du sport : « Anthropologie du sport, perspectives critiques ». Ce fut la première et unique fois dans l'histoire, que le Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, le Comité National Olympique et Sportif Français et l'Université française (STAPS) acceptèrent d'être soumis à une évaluation critique et auto-critique. Ce colloque a rassemblé l'ensemble des courants de la pensée critique française : des chercheurs, philosophes, anthropologues, sociologues ne partageant pas le consensuel imaginaire béatifiant des « passionnés des passions sportives ». Ce colloque a été un appel inédit dans l'histoire pour que les pouvoirs publics, les institutions sportives, les syndicats et surtout les forces politiques démocratiques acceptent de participer à la lutte pour un autre sport. Plusieurs propositions concrètes ont été proposées à la fin du colloque par les anthropologues Jacques Ardoino et Jean-Marie Brohm, et qui sont paru dans la revue *Quel corps ?* en avril 1991. Je reproduis ci-dessous des extraits forts intéressants pour constituer une plate-forme de réflexions suggestives autour du thème sport et décroissance :

► Première proposition : **Abolition des sports polluants, destructeurs, mortifères.**

« Nous ne saurions assister impuissants au renforcement et au développement de certaines pratiques qui constituent autant d'agressions caractérisées contre la vie, l'environnement, la dignité humaine, la socialité. Aussi proposons-nous que, par des campagnes de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion publique, en particulier des forces de progrès, par le militantisme associatif et culturel, par l'action éducative auprès des jeunes, par l'intervention auprès des milieux sportifs et surtout par la législation et réglementation administrative, il soit rapidement mis fin en France, et il faut le souhaiter en Europe, à quelques pratiques indignes d'un pays civilisé :

1) Interdiction des combats de boxe. Avec, dans un premier temps, interdiction immédiate des combats cadets et juniors. La boxe doit être juridiquement qualifiée d'atteinte intentionnelle à l'intégrité physique et psychique de la personne (coups et blessures prémédités). On ne saurait donc admettre ce spectacle barbare de deux machines à cogner cherchant à se détruire mutuellement par des blessures, des traumatismes ou le coma du KO. Toutes les études médicales l'attestent : la boxe mutile gravement, la boxe tue. De nombreuses associations médicales et humanitaires ont demandé l'interdiction pure et simple de cette survivance archaïque de la loi de la jungle. Il ne suffit plus de se contenter de déplorer hypocritement la « fatalité du sport », il s'agit de déclarer la boxe hors la loi. Une civilisation qui admet des combats de gladiateurs et des jeux du cirque ne saurait avoir de légitimité morale à parler du respect des Droits de l'Homme. Pour le respect des droits de l'homme dans le sport et par le sport.

2) Interdiction - et dans un premier temps réglementation stricte et restrictive - des sports mécaniques dangereux ou polluants : engins tous terrains, 4/4, motos de pleine nature, off shore, scooters des mers, moto-cross, stock-cars et plus généralement tous les engins bruyants et destructeurs de ces sports agressifs et prédateurs. La nature ne saurait être mutilée par ces formes para-militaires d'aventurisme. De la même manière, il y a lieu de limiter au maximum les rallyes, courses et épreuves auto et moto qui défigurent l'environnement, tuent, blessent,

consomment une quantité incroyable d'énergie et constituent autant de monstrueux gachis. Les accidents de la route font en France près de 10 000 morts par an et le triple de blessés. On ne peut en même temps lutter, comme le proposent les Pouvoirs Publics (d'ailleurs bien timidement), contre cette hécatombe, et en même temps laisser s'épanouir des épreuves auto et moto qui sont de véritables incitations publiques à la défonce (de la nature, du matériel et de soi-même). La lutte contre les effets ravageurs de la vitesse mécanique et de la puissance des chevaux vapeurs (l'idéologie du turbo, idéologie du « vroum, vroum » qui n'est qu'une forme particulièrement débile de l'idéologie de la bagnole).

3) Réglementation stricte des sports à hauts risques, des sports extrêmes, des sports dangereux. Il n'y a pas lieu d'assister dans l'impuissance contrite à la multiplication des victimes du « sort » ou du « destin » : les pratiques extrêmes de parachutisme, de sports de glisse, de sports sous-marins, de rafting, de survie, les pratiques de sports de souffrance, les pratiques quasi-suicidaires de records et d'exploits impossibles sont de véritables apologues de l'autodestruction. La réglementation du saut à l'élastique, pratique d'autant plus imbécile qu'elle est valorisée par les patrons de choc désireux de remotiver leur personnel, a été un bon exemple à suivre. Hélas, il semble que la réglementation soit devenue elle-même élastique...

Que l'on ne vienne pas nous dire que ces mesures seraient « utopiques », « impraticables », « impopulaires ». L'abolition de la peine de mort par la Gauche gouvernementale en 1981 fut un acte symbolique extrêmement positif, probablement le seul dont puisse se prévaloir la gauche gestionnaire. De la même manière, la lutte pour l'obligation du port des ceintures de sécurité dans les voitures, pour la limitation de la vitesse, la lutte contre le tabagisme, contre l'alcoolisme, contre la toxicomanie ne sont pas forcément « populaires » si l'on confond populaire et démagogique. Il reste qu'il s'agit là de luttes courageuses pour le Bien public, pour la santé publique, pour le respect de la vie et des droits du citoyen à vivre en paix et en harmonie. Il s'agit là de projets politiques progressistes et pas seulement de mesures d'aménagement de la pratique sportive ordinaire. Il ne s'agit pas de réformes, certes. Mais le réformisme sportif n'est même plus capable de promouvoir des réformes : il gère la crise, comme d'autres gèrent loyalement et « tristement » (dans la grisaille ose dire un Premier Ministre) le capitalisme...

► Deuxième proposition : **Lutte contre les effets pervers du sport professionnel.**

« Depuis plusieurs années, scandales, corruptions, crises, détournements de fonds, endettements massifs, dopages à répétition, violences gravissimes, combines douteuses, arrangements clandestins, luttes de clans et de cliques, voire de mafias, donnent du sport professionnel une image bien peu reluisante. Le football français, champion toutes catégories des caisses noires (ou roses), des dessous de table, des faillites frauduleuses, donne une bien piètre image de sa prétendue vocation éducative et sociale, à moins d'imaginer que des condamnés de droit commun ont une mission pédagogique... La lutte contre le dopage et la toxicomanie sportive dans le sport de haut niveau, la lutte pour la transparence financière dans les clubs professionnels sont du ressort des Pouvoirs publics. (...) Nous proposons que les forces démocratiques mènent une campagne contre les détournements des fonds publics municipaux qui vont, à travers d'innombrables et importantes subventions, alimenter à fonds perdus les gouffres financiers des clubs professionnels (Ex : Toulon, Bordeaux, et tant d'autres). Le contribuable n'a pas à financer des entreprises privées boiteuses, c'est-à-dire à entretenir des équipes de mercenaires en crampons. Ces fonds là peuvent trouver une

utilisation bien plus rentable pour les collectivités locales : équipements collectifs, subventions aux associations, aides aux clubs amateurs, etc. De la même manière, nous ne voyons pas la nécessité de flatter le chauvinisme national par d'odéuses campagnes olympiques qui pompent une part importante des crédits, du fait des « aides olympiques » aux champions, des constructions gigantesques de « grands stades » et autres dépenses somptuaires qui rappellent les projets mégalomaniques de la Rome antique. Car la question est la suivante : qui utilisera ces équipements, sinon quelques happy few ? Investir dans l'intelligence, par des bourses nombreuses et conséquentes aux étudiants par exemple, investir dans la jeunesse, par des aides multiples et importantes aux associations, aux colonies de vacances, aux écoles par exemple, investir dans la cité, par des subventions massives pour les loisirs et la culture par exemple, autant de choix qui traduiraient tout autant le rayonnement du pays que la course poursuite aux médailles. (...) Le « parler vrai » et « l'agir juste » doivent aujourd'hui trouver leur traduction dans les faits, tant dans l'orientation budgétaire que dans le travail réglementaire et législatif. Ou bien le sport sera au service réel de la masse de la population de ce pays ou bien il restera au service de quelques sponsors et mercenaires d'une prétendue « élite physique », ceux que le PCF appelait naguère « les pilotes de l'espèce humaine ». Aujourd'hui, la majorité des champions sont tout juste les poissons pilotes du grand capital ! Ces choix, comme au demeurant ceux en faveur d'une Ecole laïque de qualité et démocratique, sont aussi des choix de société et donc des choix politiques fondamentaux. »

Le sport de masse est un angle d'attaque de la décroissance, que nous devons encore et toujours critiquer à travers le Grand Prix de Formule 1 de Magny-Cours. Mais plus généralement, sur cette question des relations entre sport et décroissance, il nous faut aussi créer des liens avec l'embryonnaire mouvement anti-sport de compétition spectaculaire, incarnée en France par les revues *Prétentaine* et surtout *Illusio*. Ce mouvement de critique du mouvement olympique, est constitué autour du sociologue Jean-Marie-Brohm, ou encore de Patrick Vassort (professeur Staps de Caen), Marc Perelman (professeur d'esthétique Paris VII) et de Jacques Adoïmo. *Le Monde Diplomatique* offre régulièrement une tribune à ce courant de pensée (dans le numéro de juin 2005, Brohm, Perelman et Vassort signent un article " Non à l'imposture olympique ! "). Le dernier numéro de la revue *Illusio* (printemps-été 2005), s'ouvre également aux thématiques décroissantes, en publiant deux articles, de S. Latouche et d'A. Jacquard. Il y a donc bien aujourd'hui l'apparition d'une convergence du mouvement en faveur de la décroissance équitable et du mouvement de critique radicale du sport. Une logique critique, d'idéal et de nécessité nous réunie. Parce qu'aujourd'hui le sport, c'est plus généralement une des principales manifestations du capitalisme, de la consommation et de la publicité, donc de la croissance, il nous faut ouvrir une franche dynamique de rupture, pratique et cognitive, avec l'horizon indépassable du recouvrement de la Terre d'un blanc manteau de magasins !

Clément Homs.

► **Des liens et des livres sur la critique du sport de masse :**

► site de la revue *Illusio* : <http://revueillusio.free.fr/>

- ▶ Un article d'Illusio, sur les effets écologiques mortifères des Jeux Olympiques :
http://revueillusio.free.fr/article.php3?id_article=65

- ▶ la pétition de Reporters Sans Frontières contre les Jeux Olympiques de Pékin en 2008 :
http://www.rsf.org/rubrique.php3?id_rubrique=171

- ▶ Jean-Marie Brohm, *La machinerie sportive, Essais d'analyse institutionnelle*. Anthropos, 2002. J.-M. Brohm est philosophe et professeur de sociologie à l'université Paul-Valéry de Montpellier.

- ▶ *Anthropologie du sport, perspectives critiques*. Actes du colloque international francophone Paris Sorbonne, 19-21 avril 1991. AFIRSE - Association Francophone internationale de recherche scientifique en éducation. Edition ANDSHA-Matrice. Quels Corps ? Publié sous direction J.-M. Brohm et J. Ardoino.

- ▶ Marc Perelman, *Le Stade barbare. La Fureur du stade sportif*, Paris, Mille et une nuits, 1998.

- ▶ Marc Prelman et J.-M. Brohm, *Le Football, une peste émotionnelle. Planètes des singes, fêtes des animaux*, Paris, Les Editions de la Passion, 1998.

- ▶ Marc Perelman, *Les Intellectuels et le football. Montée de tous les maux et recul de la pensée*, Paris, Les Editions de la Passion, 2000.